

LE RDV DES SOISIÉENS

N°50

JANVIER /

FÉVRIER

2021

Soisy

MAG

2021

Le souhait
d'une convivialité
retrouvée...



RETROUVEZ TOUTE L'ACTUALITÉ DE VOTRE VILLE SUR

www.soisysurseine.fr



VILLE DE
**SOISY
SUR
SEINE**



Biovivéo
LE spécialiste du bio
100 % bio 100% coopératif



Vers le **Zéro Déchet**
= dans notre magasin, priorité au vrac !

Centre commercial Les Meillottes
à Soisy-sur-Seine - 01 69 89 31 32
Lundi : 15h30 - 19h30
Du mardi au vendredi : 9h00 - 13h00 et 15h30 - 19h30
Samedi : 9h00 - 19h30 en continu - Dimanche : 9h00 - 12h30
soisy@bioviveo.coop - www.bioviveo.coop



Crédit d'impôt de 50 %

QUALISAP
Charte Qualité
services à la personne
Agrément Qualité Préfectoral

Aide à domicile, Aide à la mobilité aide ménagère

Entretien de la maison

Jardinage

Soutien scolaire et garde d'enfants à domicile

Bricolage

49, bld de la République 91450 Soisy-sur-Seine
www.adopa.fr contact@adopa.fr
Tél : 01 60 75 57 67 06 67 79 73 10



AVIS DE VALEUR DE VOTRE BIEN OFFERT

Vous achetez ? VOUS VENDEZ ?

iad
ÇA FAIT DU BIEN À L'IMMOBILIER

- ACCOMPAGNEMENT ET SERVICE DE QUALITÉ
- LARGE DIFFUSION DES ANNONCES
- HONORAIRES ADAPTÉS
- SAVOIR-FAIRE PROFESSIONNALISME

iadfrance.fr

Contactez vos conseillères* en immobilier à Soisy-sur-Seine

Sonia ASTEQUE
06 30 48 03 40

Claire RUIZ
06 30 17 32 08

*Tous les conseillers iad sont des agents commerciaux indépendants (sans détention de fonds) de la SAS IBD France immatriculée au RSAC.
Sonia ASTEQUE, mandataire indépendant en immobilier (sans détention de fonds), agent commercial de la SAS IBD France immatriculé au RSAC d'EVRY sous le n°539206199, titulaire de la carte de démarchage immobilier pour le compte de la société IBD France SAS. Claire RUIZ, mandataire indépendant en immobilier (sans détention de fonds), agent commercial de la SAS IBD France immatriculé au RSAC d'EVRY sous le n°434099362, titulaire de la carte de démarchage immobilier pour le compte de la société IBD France SAS.

SOMMAIRE

Soisy, la vie

04 > Le Conseil des aînés...



05 > 2 nouveaux fournisseurs d'accès sur le réseau COVAGE



Soisy, le cadre de vie

06 **DOSSIER** : Des gestes simples pour le «bien vivre ensemble»



08 > Les sacs «déchets verts»
...
> Une application de l'ONF pour reconnaître les arbres

Soisy, le dynamisme

09 > Des «Vœux 2021» en ligne
> «Fayidoragui» : Une ONG béninoise...



10 > Ça s'est passé à Soisy !



11 > La Mairie habillée de lumière



Soisy, les générations

13 > Auxiliaires de vie...
> Dispositif de soutien aux aidants



14 > Listes électorales : je m'inscris en 2021
> Monoxyde de carbone = Danger !

15 **INFOS PRATIQUES/ÉTAT CIVIL**



Soisy Mag

Janvier 2021 - 3900 exemplaires. Numéro de Dépôt Légal : 6462P
Mairie : place du Général Leclerc - Tél. 01 69 89 71 71 - **Directeur de publication**: Jean-Baptiste Rousseau - **Directeur de la Communication / Réalisation** : Stéphane Foata - **Régie publicitaire municipale** : Tél. 0169897179. **Conception graphique** : MO Édition - **Impression** : Guillaume Egret (St. Michel/Orge) Tél. 01 69 46 10 14. Imprimé sur papier PEFC.



Chères Soiséennes, chers Soiséens,

Des «Vœux 2021» en ligne, le vendredi 8 janvier, à 19h

Cette année, maintenons le contact entre nous. Aussi, je vous invite le vendredi 8 janvier prochain, à 19h, sur le Facebook de la Mairie et le site Internet municipal, pour une soirée de vœux «Bilan 2020 et perspectives 2021». Voir Article P. 9

Civilité et civisme : les bonnes résolutions de 2021 pour bien vivre ensemble

Le dossier pages 6 et 7 vous rappelle les gestes simples du quotidien qui favorisent le «bien vivre ensemble» A mettre collectivement sur notre liste de bonnes résolutions pour 2021.

2 nouveaux opérateurs sur le réseau de fibre optique

L'article page 5 liste les opérateurs présents sur le réseau et fournit les coordonnées de vos interlocuteurs en cas d'incident.

Bonne année à toutes et à tous.

Jean-Baptiste Rousseau
Maire de Soisy-sur-Seine,

Le conseil des Aînés est constitué



Après le «Conseil Citoyen», un nouvel organe de démocratie participative est désormais actif : le Conseil des Aînés.

Quel sera leur rôle ?

Le Conseil des aînés est composé de **10 membres : 5 hommes et 5 femmes** (voir liste ci-dessous) et se réunira pour la première fois en janvier en visioconférence. Il aura pour missions de :

- **participer à la définition et au choix des activités «seniors» municipales** (sorties, voyages, ateliers...),
- **étudier toutes les problématiques «seniors»** (vie quotidienne, accessibilité, santé...),
- **de participer à des groupes de travail thématiques.**

Les 10 membres du Conseil des Aînés :

- | | |
|---------------------------|-------------------------|
| - Marie-Christine CHOQUET | - Jean-Pierre LIGNIERES |
| - Marie-Françoise FERTE | - Jacques MEYER |
| - Danielle JOURDAIN | - Daniel OUILLET |
| - Chantal MANCEAU | - Jean-Michel RESSAIRE |
| - Marie-Claude VIGOT | - Patrick SERGENT |

À noter que toutes les personnes ayant fait acte de candidature ont été nommées.



Une prime pour vos travaux d'isolation de 500 à 1000 €

La Prime éco-logis 91 du Département vous aide à réaliser les travaux d'efficacité énergétique de votre logement principal, dont vous êtes propriétaire, quelles que soient vos ressources. Cette prime s'élève à 30 % du montant hors taxes de vos travaux (pour un montant de travaux compris entre 3 000 € et 6 000 € hors taxes - la demande s'effectue avant le démarrage du chantier - la subvention est versée sur présentation de la facture).

À cette prime s'ajoutent 3 bonus cumulables pouvant aller jusqu'à 2 000 € : un bonus écologique de 500 €, un bonus « suppression du fioul » de 500 € et un bonus « précarité énergétique » de 500 € à 1 000 € pour les ménages les plus modestes (voir plafonds de ressources ANAH).

Si vous rénovez vos fenêtres, fenêtres de toiture, portes-fenêtres, porte d'entrée ou volets une aide forfaitaire de 900 € pourra vous être attribuée.

i > Voir toutes les informations et les conditions d'éligibilité
> www.essonne.fr / www.primeecologis91.fr



2 nouveaux fournisseurs d'accès présents sur le réseau Covage

Commercialisé en octobre 2013, le réseau de fibre optique «Covage» a connu, en cette fin d'année 2020, l'arrivée de 2 nouveaux fournisseurs d'accès : Bouygues Télécom et Orange.



2 nouveaux fournisseurs d'accès disponibles :



Bouygues Télécom
www.bouygues.com
Tél. 1064



Orange
www.orange.fr
Tél. 3900

Et toujours disponibles, les autres fournisseurs d'accès :

Comcable
www.comcable.fr
Tél. 0969 360 120

Coriolis Télécom
www.coriolis.com
Tél. 901 (depuis un mobile)
ou 09 69 32 10 40

K-net
www.k-net.fr
Tél. 01 85 12 01 00
(Agence Epinay sur Orge)

La Fibre Vidéofutur
www.lafibrevideofutur.fr
Tél. 01 55 62 55 61

Nordnet
www.nordnet.com
Tél. 3420 (appel non surtaxé)

Retrouvez également les coordonnées de la société «COVAGE - Seine Essonne THD» :

Covage / Seine Essonne THD
www.seine-essonne-tres-haut-debit.com/particuliers
Tél. 0969 390 777

LES INFORMATIONS À RETENIR !

Le réseau de fibre optique COVAGE a été commercialisé en octobre 2013. Dès cette date, la communauté d'agglomération a confié à **COVAGE (Seine Essonne THD)**, par la voie d'une **délégation de service public**, la mission de créer et de gérer un réseau local de fibre optique à l'échelle du territoire intercommunal.

Depuis 2013 et comme aujourd'hui, conformément à la loi, **ce réseau THD est ouvert à tous les fournisseurs d'accès qui le souhaitent** (Fournisseur d'accès : Société qui loue l'utilisation du réseau auprès de COVAGE, et vend un service auprès des habitants - cf liste ci-dessus). La société COVAGE ne peut pas refuser la location du réseau à un fournisseur d'accès !

Les fournisseurs d'accès proposent leurs services (via un abonnement) aux habitants. En cas d'accord, un contrat lie les deux parties.

En **cas de dysfonctionnement**, le client doit s'adresser à son fournisseur d'accès.

Si les premières démarches auprès du fournisseur d'accès ont été effectuées, mais sans aboutir, les usagers peuvent contacter la société Covage (www.covage.com/fibre-seine-essonne/contact), voire la Mairie (01 69 89 71 71).



DES GESTES SIMPLES pour bien vivre ensemble !

_ En 2017, Soisy-sur-Seine était classée «1^{ère} Ville de l'Essonne où il fait bon vivre» (classement journal «Le Parisien»). Cette qualité de vie est un travail collectif auquel chaque habitant de la commune est invité à participer...

Une ville propre et agréable est un bien précieux qui se gagne au prix d'un travail commun.

De son côté, les services municipaux travaillent au quotidien à l'entretien des espaces verts et à la propreté des espaces publics, travail récompensé par une «troisième fleur» au Concours National des villes et villages fleuris, en 2020.

Mais l'action municipale doit être accompagnée par **la civilité et le civisme de chacun** pour préserver notre environnement, permettre à chacun de

bien circuler et conserver des relations de qualité.

Pour préserver notre environnement



Des déchets dans les poubelles

La qualité de notre cadre de vie repose sur le civisme de chacun. Ainsi

les papiers, les masques

jetables et autres détritrus sont à déposer dans une poubelle, les mégots dans les cendriers et non sur les trottoirs ou la chaussée.

Bien circuler sur les trottoirs



Sortir ses bacs au dernier moment et les rentrer rapidement

Les bacs de déchets entravent souvent la circulation des piétons (notamment celle des personnes à mobilité réduite) sur les trottoirs. Ils obligent ceux-ci à marcher sur la chaussée.

Aussi il est demandé **de sortir et de rentrer les bacs en tenant compte de l'heure de passage des camions de collecte de déchets** et d'éviter de les laisser sur les trottoirs la journée entière.



Tailler les haies et élaguer les arbres débordant sur les trottoirs

Il appartient à chaque propriétaire ou locataire de tailler ses haies et d'élaguer ses arbres, **afin que ceux-ci ne gênent pas la circulation des passants sur le domaine public**. Il est à noter que la responsabilité du propriétaire ou du locataire peut être engagée en cas d'accident lié à un débordement de végétaux sur l'espace public.

Si vous rencontrez, en tant que piéton, ce genre de difficulté de circulation, vous pouvez contacter la Police Municipale (Tél. 01 69 89 18 18) qui prendra contact avec le responsable de la parcelle concernée.



Stationner sa voiture sur son terrain

Le (PLU) Plan Local d'Urbanisme de la ville prévoit, dans son article UG 12 «que toute

habitation doit abriter, sur son terrain, 1 place de stationnement pour 50m² de surface de plancher».

En centre-ville, comme aux alentours du centre commercial des Meillottes, le stationnement est réglementé pour permettre l'accès aux commerces.

Par ailleurs le stationnement ne doit pas entraver la circulation des piétons notamment sur les trottoirs et sur les passages pour piétons.



Ramasser les déjections de son animal

Les trottoirs et les pelouses de nos parcs sont encore trop souvent «minés» par les déjections des animaux

de compagnie.

Les déjections ainsi laissées sont non seulement peu hygiéniques, mais aussi très dangereuses car elles peuvent être à l'origine de glissades sur les trottoirs.

Pour aider les propriétaires d'animaux de compagnie, un réseau de 12 «toutounettes» (distributeurs gratuits de sacs) est présent à Soisy et régulièrement approvisionné par les services municipaux.



Composter les déchets verts, broyer les branchages et à défaut utiliser la collecte des déchets verts

Le compostage et le broyage permettent de transformer ses déchets de jardin et de cuisine en une ressource naturelle comparable au terreau, le compost. Vous pourrez l'utiliser sur votre pelouse, au pied des arbres ou des haies, pour apporter des éléments nutritifs et enrichir votre sol.

Pour participer avec efficacité au **tri sélectif**, il faut respecter certaines règles :

- N'utiliser les sacs «Déchets verts» que pour cet usage spécifique,
- Remplir les sacs,
- Présenter au maximum 10 sacs
- Ne pas mettre les branchages de grande taille (faire des fagots de 1m maximum),,
- Ne pas utiliser d'autres sacs (notamment plastique).

Les déchets n'étant pas pris en charge par les collectes (voir guide du tri 2021) doivent être déposés en déchèterie (**Déchèterie de Corbeil-Essonnes** - 14 Rue Émile Zola - 91100 Corbeil-Essonnes - Tél. 01 60 88 91 63 - www.siredom.com).



Signaler les dépôts sauvages à la police municipale et/ou aux services techniques de la mairie

Tous les détritrus ne rentrant pas dans la liste des collectes

sélectives doivent être obligatoirement déposés à la déchèterie de Corbeil-Essonnes (14 rue Emile Zola - Tél : 01 69 74 23 50). Si vous constatez un dépôt sauvage sur le territoire de la commune, contactez, la Police Municipale (Tél. 01 69 89 18 18), ou les services techniques de la mairie (Tél. 01 69 89 71 70).

Pour rappel, le brûlage de toute nature (déchets verts, ordures ménagères, détritrus divers...) est interdit sur l'ensemble du territoire communal.



Respecter la tranquillité de ses voisins

Pour les travaux de bricolage et/ou de jardinage, les utilisateurs d'outils bruyants (tondeuse

à gazon ou autres engins à moteur) doivent obligatoirement effectuer leurs travaux : - du lundi au vendredi, de 8h à 12h et de 14h à 19h, - le samedi, de 9h à 12h et de 15h à 19h, - le dimanche et jour férié, de 10h à 12.

Par ailleurs le tapage nocturne constaté par la gendarmerie est sanctionné d'une amende



Respecter le code de la route

Le code de la route doit être respecté tant par les automobilistes que par les cyclistes

Ainsi aux passages pour piéton lorsqu'un piéton est engagé, les véhicules doivent s'arrêter, les stops doivent être marqués et il n'est pas autorisé de circuler avec des véhicules sur les trottoirs



Participer au désherbage devant chez soi

Les agents municipaux de la voirie procèdent quotidiennement à des travaux de désherbage. Ce

travail est d'autant plus nécessaire que les communes ne peuvent plus utiliser de désherbant chimique pour l'entretien des espaces verts et que la prolifération des mauvaises herbes est permanente. Ainsi, ceux qui le souhaitent, peuvent participer à cette mission d'amélioration du cadre de vie, en désherbant leur portion de trottoir.

Pendant la crise sanitaire, les sacs «déchets verts» livrés à domicile



La Municipalité a provisoirement mis en place un nouveau mode de distribution des sacs «déchets verts» avec une livraison à domicile.

La distribution des sacs dédiés à la collecte des déchets verts est provisoirement organisée par livraison à domicile. Aucun sac n'est plus disponible en Mairie, il est donc inutile de se déplacer le samedi matin. À l'issue de la crise sanitaire, une réflexion sera menée pour pérenniser une nouvelle organisation.

La procédure provisoire :

1/ Je commande les sacs au 01 69 89 71 70 (Services Techniques), entre le lundi et le vendredi (16h30), dans la limite de mes quotas.

2/ Je reçois ma commande la semaine suivante à mon domicile (en cas d'absence, les sacs seront déposés derrière le portail).

 > Services Techniques - Tél. 01 69 89 71 70

Une application pour reconnaître les arbres de la forêt

L'ONF propose un outil pour se familiariser avec les espèces les plus répandues dans nos régions..



Un chêne, un châtaignier, un pin sylvestre ?... Pas si facile de répondre à cette question, posée par nos enfants en arpentant les forêts. Il y a **2 grandes familles d'arbres** : les **conifères**, aussi appelés **résineux**, et les **feuillus**.

- Les feuillus ont généralement des feuilles plates. Ces arbres ont un feuillage caduque, c'est-à-dire qu'ils perdent leurs feuilles à l'automne.

- Les conifères, eux, c'est le contraire. Ils gardent en général leur beau feuillage toute l'année. On parle de feuillage persistant. Les conifères se reconnaissent par leurs aiguilles, une feuille longue et piquante comme une aiguille à coudre. Leurs fruits, en botanique, se nomment des cônes, à cause de leur forme.

Pour vous aider, l'**Office National des Forêts** a lancé l'**application mobile «Clé de forêt»**. En répondant à quelques questions sur la forme des feuilles et des fruits d'un arbre, l'application identifie l'espèce concernée et affiche sa fiche descriptive (photos de feuilles, fruits, écorce, fil du bois...). Vous pouvez également ajouter vos propres photos. C'est un support ludique à partager en famille. Avec cette application, vous deviendrez incollable sur les arbres.

> L'application «Clé de forêt» disponible gratuitement sur **Google Play** et **App Store**
> www.onf.fr

Des Vœux 2021 en ligne !

Chaque début d'année, la Salle du Grand Veneur accueille la traditionnelle cérémonie des «Vœux à la population». Les élus de la commune y ont plaisir à partager ce moment privilégié en compagnie d'un très grand nombre de Soiséens(nes). Afin de garder ce premier rendez-vous de l'année et de maintenir le contact avec vous, Jean-Baptiste Rousseau, Maire de Soisy-sur-Seine vous invite à une rencontre en ligne, .

**Les Vœux de la Municipalité 2021 «en ligne»
Bilan 2020 et perspectives 2021
Vendredi 8 janvier 2021, à partir de 19h
sur le Facebook Mairie de Soisy-sur-Seine
et sur le site Internet municipal : www.soisysurseine.fr .**

Nous espérons vous retrouver nombreux devant votre écran..

«Fayidoragui»

Une O.N.G. béninoise s'invite à Soisy

Avec sa Présidente, Mme Zariatou Suanon, habitante de Soisy-sur-Seine, l'ONG (Organisation non gouvernementale) «Fayidoragui» se présente aux soiséennes et aux soisés.



Cérémonie de remise des prix aux meilleures élèves de N'Dali. L'ONG remet à ces jeunes filles un kit scolaire.

La Mairie de Soisy-sur-Seine souhaite favoriser la communication et les actions conjointes entre toutes les associations locales dont les missions sont portées vers l'Afrique :

- **Actions pour l'Afrique**
Mme Traoré - 06 58 61 84 85
- **Ladeto (Togo)**
M. Ricolfi - 01 60 75 03 94
- **Seko (Mali)**
Mme Traoré - 06 61 60 36 11
- **Soisy Aide au Monde (Burkina Faso)**
M. Zini - 06 64 76 05 57

Fayidoragui signifie «bon messager, porteur d'enseignement, de joie et de paix» en langue Bariba. Ainsi, cette organisation non gouvernementale, créée en 2019, est une association humanitaire et sociale, dont l'action est centrée sur le Bénin, pays francophone de l'Afrique de l'Ouest, et plus particulièrement au Nord du pays, sur la commune de N'Dali et les communes voisines.

L'objectif de cette O.N.G. est de contribuer à l'épanouissement culturel, économique et social des communautés, et d'accompagner les collectivités locales dans leurs actions. Cela passe par :

- l'organisation d'œuvres humanitaires et sociales,
- le soutien à l'éducation des jeunes et des adultes,
- la promotion de l'excellence en milieu scolaire,
- l'aide au développement culturel des Baatombu (Baribas),
- le développement d'initiatives visant à la promotion de la femme,
- le soutien à l'entreprenariat des jeunes..

L'association «Fayidoragui» a lancé différentes actions : construction d'une bibliothèque à N'Dali, collectes diverses (livres, fournitures scolaires, jeux/jouets...), récolte de dons.

Un rendez-vous téléphonique entre Maires

Jean-Baptiste Rousseau, Maire de Soisy-sur-Seine, a récemment échangé par téléphone avec M. Daouda Saka Mere, Administrateur des finances et Maire de la Commune de N'dali (Département du Borgou). Cet échange entre les deux élus fut des plus amical.

- (i) > **Présidente : Mme Zariatou Suanon**
- > Tél. 06 34 24 23 25r
- > Courriel : fayidoragui@laposte.net

ÇA S'EST PASSÉ À SOISY



ESSONNE VERTE, ESSONNE PROPRE

15 octobre : Les collégiens ont participé à l'opération «*Essonne verte, Essonne propre*». Équipés de gants et de sacs, les jeunes Soiséens(nes) ont ramassé des déchets autour du collège, et dans les parcs des Chenevières et du Grand Veneur.



SPECTACLE DE FIN D'ANNÉE



4 décembre : Les enfants de l'école des Donjons ont assisté à un spectacle poétique où le mime était en vedette.

5 décembre : Le traditionnel Pianothon de Soisy-sur-Seine s'est tenu cette année «*en vidéo*». Les dons ont pu être collectés par Internet et les associations locales ont également participé. Une somme de 3 800 euros a été collectée.



PIANOTHON 2021

COLIS DE NOËL «SENIORS»

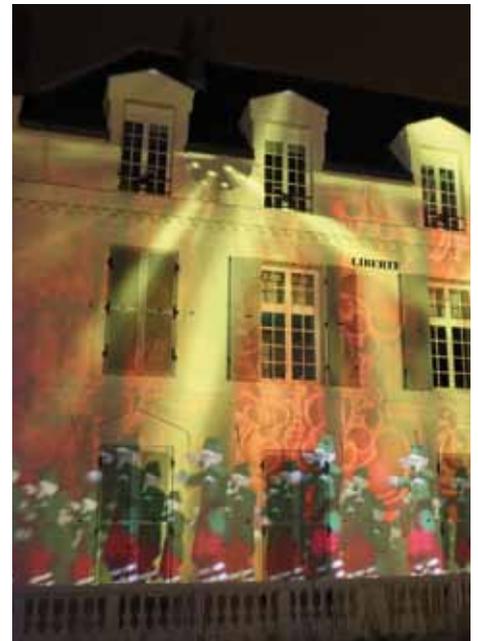


Du 14 au 18 décembre : Les seniors, inscrits sur la liste «*Loisirs Senior*» étaient invités, sur rendez-vous, à retirer leur colis de Noël. Ils étaient accueillis par les élus de Soisy.



La Mairie habillée de lumière !

En cette fin d'année 2020, la Municipalité a souhaité innover. Une projection d'images et de lumières sur la thématique de Noël a donc «habillé» la Mairie durant toute la période des fêtes, à partir de 17h45. Retour en images...





Entreprise J.A.L.F.
vous propose son expérience et ses idées pour tous travaux de jardin

Taille, élagage, aménagement, entretien, tonte, plantations, débroussaillage...

15 rue Notre Dame - 91450 Soisy-sur-Seine
Tél. : 01 69 89 19 98
Portable : 06 64 31 46 93
e-mail : lois@jal.f.fr • site : www.jalf.fr

PAYSAGISTE



Stages pendant les vacances scolaires

ÉCURIE DE SOISY
SUR SEINE

Centre Équestre
Compétition
Poney Club
Pension

Une nouvelle équipe depuis septembre !

Écurie de Soisy-sur-Seine
1 chemin de Brunoy 91450 Soisy-sur-Seine
06 31 54 60 49 - contact@ecurie-soisy.fr
www.ecurie-soisy.fr

f ecurie.soisy.seine i ecurie_de_soisy



AD GARAGE EXPERT ADHOC

www.garage-adhoc.com

Du 04 Janvier au 27 Février 2021

1€ POUR L'ACHAT ET LE MONTAGE DE DISQUES DE FREIN

LES PLAQUETTES DE FREIN*

* Pour les opérations en cours. * Pour les opérations en cours.

01 60 75 10 22

23 Av. de la Libération - 91450 SOISY SUR SEINE

INTERVENTIONS TOUTES MARQUES
ENTRETIEN & RÉPARATION
CONSEILS D'EXPERTS
TRANSPARENCE DES PRIX ET DES INTERVENTIONS
GARANTIE CONSTRUCTEUR PRÉSERVÉE

Auxiliaires de vie sociale : les services d'aide à domicile recrutent !



Un métier utile et profondément humain

Dans un secteur en croissance permanente (plus de 200.000 emplois supplémentaires d'ici 2030), la profession d'auxiliaire de vie sociale fait partie de ces métiers qui recrutent. L'auxiliaire de vie sociale a pour mission d'aider et de permettre le maintien à domicile des personnes âgées, handicapées, ou dépendantes. Cette présence, au quotidien, favorise l'autonomie de la personne aidée. L'AVS assiste au lever et au coucher, fait la toilette, habille, aide à se déplacer, fait le ménage, fait les courses, cuisine les repas... Elle accompagne également la personne aidée dans sa vie sociale (sorties brèves, aide aux démarches administratives...). L'auxiliaire de vie sociale doit adhérer à l'éthique de l'intervention sociale et veiller tout particulièrement au respect des droits et libertés de la personne aidée et de ses choix de vie dans son espace privé.

La formation

Depuis 2016, il existe un diplôme d'Etat d'Accompagnant Educatif et Social (DEAES). La formation préparant à ce diplôme comprend 525h de formation théorique et 840h de formation pratique, organisée sur une période de 12 à 24 mois.

i > Renseignements - Service Solidarité seniors - Tél. 01 69 89 71 64

Dispositifs de soutien aux «aidants»



La loi du 22 mai 2019 et les premières «Assises des aidants» d'octobre dernier ont favorisé la reconnaissance du «proche aidant».

La récente loi de 2019 a créé des dispositifs concrets de soutien aux aidants ; environ 11 millions de personnes sont concernées en France. Cette législation prévoit notamment trois dispositifs :

Le congé de solidarité familiale

Le congé de solidarité familiale permet au salarié d'assister un proche gravement malade. D'une durée maximum de 3 mois, ce congé peut être pris sous forme de temps partiel ou fractionné et donne droit à une allocation journalière d'accompagnement (toutes les d'informations sur www.ameli.fr).

Le congé de présence parentale

Ce congé permet d'assister un enfant de moins de 20 ans gravement malade, handicapé ou accidenté, requérant des soins constants et contraignants. D'une durée maximum de 310 jours, ce congé donne droit à une allocation journalière de présence parentale (toutes les d'informations sur www.caf.fr).

Le don de jours de RTT

Ce dispositif permet à un collègue, sous conditions, de renoncer à tout ou partie de ses jours de repos au profit d'un autre collègue «aidant».

i > «Aidants 91» avec le Conseil Départemental et l'association Espace Singulier
> Tél. 0805 38 14 14 (Numéro Vert - 7j/7 - de 8h à 22h)



Listes électorales : Je m'inscris en 2021

En 2021, deux scrutins sont prévus (dates officielles ne sont pas encore connues) : élections régionales et départementales. Pour prendre part à ces scrutins, il faut être inscrit sur les listes électorales.

Pour m'inscrire sur la liste électorale, j'ai besoin des documents suivants :

- Carte Nationale d'Identité ou passeport en cours de validité,
- Justificatif de domicile personnel et datant de moins de 3 mois*

Les justificatifs de domicile valides au nom de la personne, datés de moins de 3 mois sont :

- Factures d'eau, de gaz, d'électricité, de fournisseurs d'accès Internet, de téléphonie fixe,
- Avis d'imposition,
- Bulletins de salaires ou titres de pensions
- Quittance de loyer non manuscrite
- Assurance habitation

*Les personnes hébergées, les personnes sous tutelle, les jeunes majeurs et les personnes dont l'attache avec la commune n'est pas le domicile sont invitées à contacter le service État Civil/Élections

Ensuite, j'ai le choix entre 3 procédures :

- 1 - je fais une demande en ligne sur **servicepublic.fr** (www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R16396), et je joins la copie scannée de mes justificatifs.
- 2- je me présente en Mairie, aux heures d'ouverture, muni(e) de mes justificatifs, et je complète sur place le **formulaire**,
- 3 - je dépose en Mairie le **formulaire téléchargé sur servicepublic.fr** (www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R16024) : je l'imprime et le complète avant de le déposer en Mairie (accueil ou boîte aux lettres), accompagné de mes justificatifs,

Dans tous les cas, je reçois par mail un récépissé de demande d'inscription et quelques jours plus tard, le courrier de réponse à la demande d'inscription. Je recevrai ma carte d'électeur avant les élections.

À noter : Dès que les dates officielles seront connues, elles seront communiquées, ainsi que la date limite d'inscription sur les listes électorales.

Si j'ai besoin de vérifier mon inscription sur une liste électorale, ou mon bureau de vote, je peux le faire à l'adresse suivante : www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F34687.

Les jeunes qui atteignent l'âge de 18 ans avant la date du scrutin sont inscrits d'office sur la liste électorale de leur commune de recensement, à condition d'avoir effectué celui-ci **avant l'âge de 17 ans**. Au-delà, il est conseillé de vérifier son inscription via le lien indiqué ci-dessus.

i > Service État Civil/Élections : 01 69 89 71 61



Monoxyde de carbone = danger !

Le monoxyde de carbone est un gaz incolore, inodore et non irritant. Sa présence résulte d'une mauvaise combustion au sein d'un appareil fonctionnant au gaz, au bois, au charbon, à l'essence, au fioul ou encore à l'éthanol. **Le monoxyde de carbone peut être mortel en moins d'une heure.** Les maux de têtes, nausées, vertiges et troubles visuels sont ainsi les premiers symptômes d'une intoxication (400 personnes intoxiquées en Île-de-France en 2020).

En saison hivernale, les gestes simples de prévention à respecter sont les suivants :

- Faire vérifier et entretenir, par un professionnel qualifié, les installations de chauffage et leurs conduits d'évacuation (respecter les consignes d'utilisation);
- Veiller à bien ventiler son logement quotidiennement et ne jamais obstruer les grilles;
- Proscrire l'utilisation de moyens de chauffages, non adaptés en intérieur, tels que les barbecues et les braseros.

i > ARS Délégation de l'Essonne - www.ars.iledefrance.sante.fr



Bronchiolite IDF : UN RÉSEAU À VOTRE ÉCOUTE

Le réseau «Bronchiolite Île-de-France», en partenariat avec l'Agence Régionale de Santé, ouvre 2 lignes téléphoniques pendant cet hiver, jusqu'au dimanche 17 janvier prochain.

Standard Kinésithérapeutes : 0 820 820 603

Les vendredis et veilles de jour férié, de 12h à 20h.

Les samedis et dimanches, de 9h à 18h

Standard Médecins : 0 820 800 880

7 jours /7, de 9h à 23h.

>www.reseau-bronchio.org



Collecte des sapins LES 11 ET 25 JANVIER 2021

Comme indiqué dans le «Calendrier de collecte des déchets 2021», distribué dans le dernier «Soisy Mag», la collecte dédiée aux «Sapins de Noël», sans sac à sapin et non floqués, se déroulera :

- les **lundis 11 et 25 janvier 2021**.

>services.urbains@grandparissud.fr

>Numéro vert : Tél. 0800 97 91 91



Infos pratiques

>La Mairie ouverte les 26/12 et 2/01

La Mairie de Soisy-sur-Seine sera ouverte les samedis 26 décembre 2020 et 2 janvier 2021, de 9h à 12h.

- Mairie (accueil) : Tél. 01 69 89 71 71



ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

Octobre 2020 : Anatole BESNIER, Valentin BERNARD EYRAUD, Capucine PIQUEREAU.

Novembre 2020 : Wiham AIT BIH, Timéo MÉNACÉ.

MARIAGES

Octobre 2020 : Percy BUKA et Kathleen PIERRE-JOSEPH.

DÉCÈS

Octobre 2020 : Renée CAMUS veuve FLEURET, Robert CARIOU, Philippe GAUMET, Jean ECKERT, François DUMONT, Béatrice PERTUIS épouse PROTAT.

Novembre 2020 : Jacques RABIBISOA, Roger VEROTS, Jeannine LAMY veuve VILAINÉ, Michel LONDOT, Janine MARTIN épouse VALLOIS, Estela RIVELLO veuve PERIES, Robin CHAIX.

Décembre 2020 : Jeannine CLAUDEL veuve PERRIER.

NOUVELLES ASSOCIATIONS À SOISY



> Association du Rû d'Or

Association pour le respect et la défense de l'environnement et des infrastructures de Soisy, et plus particulièrement dans le quartier du Rû d'Or.

Président : David Besnard - Tél : 01 60 75 78 62
besnard.david@outlook.fr

> ECTI - Bénévolat senior de compétences

Réseau de 2000 anciens cadres (public/privé), chefs d'entreprises, artisans, professions libérales... pour conseil et assistance aux entreprises, aux étudiants et aux demandeurs d'emploi.

Président : Marc Branchard - Tél : 07 68 58 87 80
www.ecti.org

> Une pluie de roses

Association humanitaire et caritative pour venir en aide à toute personne, mobiliser des ressources matérielles, humaines et financières, initier des démarches économiques et sociables durables

Présidente : Anne Feffer - Tél : 06 64 02 66 30

associationunepluiederoses@gmail.com

Facebook : Une pluie de roses

2021

Le souhait
d'une convivialité
retrouvée...



Jean-Baptiste ROUSSEAU,
Maire de Soisy-sur-Seine,
et l'ensemble du Conseil Municipal
vous souhaitent une

Bonne et heureuse année 2021

... et vous invitent à la
**CÉRÉMONIE DES VŒUX AUX SOISÉENS
EN VIDÉO «LIVE» (EN DIRECT)**

Le Vendredi 8 Janvier 2021, à partir de 19h
sur Facebook : Mairie de Soisy-sur-Seine
et sur www.soisysurseine.fr

www.soisysurseine.fr - 01 69 89 71 71

